

Message unitaire CFTC – CGT et SUD de l'INRA

7 mars 2018

Retours du Comité Technique INRA du 6 mars

Débloccage de carrière pour les CR ? RDV le 20 mars

Hier (6 mars) au Comité Technique (CT) INRA, le projet de note de service de la DG définissant les modalités du passage en CR Hors Classe (CRHC) dans la nouvelle grille de carrière des Chargés de Recherche (CR) a fait l'unanimité syndicale contre lui. Comme nous vous l'indiquions il y a quelques jours, ce projet ne prenait en compte aucune des revendications des syndicats sur le sujet et tournait le dos aux attentes des CR, notamment de ceux qui plafonnent au dernier échelon (près de 30% des CR).

Vos représentants syndicaux ont obtenu que ce projet de note soit retiré. Un nouveau projet de note de service devrait être présenté lors d'un CT extraordinaire portant uniquement sur ce point le 20 mars prochain. Ce nouveau projet devrait contenir les points suivants :

- Une campagne de promotion en CRHC rétroactive au 1/9/2017 incluant 20 promotions
- Un flux de 50 promotions par an sur les campagnes 2018, 2019, 2020 et 2021, soit 220 promotions au total depuis 2017, aboutissant à ce que les CRHC représentent au moins 20% des CR dès 2020
- Le principal critère de promotion serait l'ancienneté et le plafonnement à l'échelon sommital
- Les CSS n'auraient pas à établir de classement des dossiers mais valideraient les dossiers correspondant à un travail effectif de CR par un avis favorable

Même si ces engagements sont limités par rapport aux nécessités globales de revalorisation de la carrière des CR, ils représentent néanmoins un progrès par rapport aux prétentions précédentes de la Direction Générale de l'INRA. Ils sont le fruit de la mobilisation des CR et DR de l'INRA.

Vos représentants CGT-SUD-CFTC veilleront à ce que ces engagements soient respectés le 20 mars prochain.